RCS : AMIENS
Code greffe : 8002

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AMIENS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1980 B 00136
Numéro SIREN : 319 657 060
Nom ou dénomination : BRIE PICARDIE EXPANSION

Ce dépôt a été enregistré le 18/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/003868

369337

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2018/003868**
n° de gestion : **1980B00136**
n° SIREN : **319 657 060 RCS Amiens**

Le greffier du Tribunal de Commerce d'Amiens certifie avoir procédé le 18/07/2018 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

BRIE PICARDIE EXPANSION - Société par actions simplifiée
500 rue Saint-fuscien 80095 Amiens Cedex 3 -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2017

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels

369337

BRIE PICARDIE EXPANSION
Société par Actions Simplifiée
au capital de 70 000 000 Euros
Siège social : 500, rue Saint-Fuscien
80095 AMIENS CEDEX 3
RCS : AMIENS 319 657 060

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
18 JUIL. 2018
AMIENS
80 - 02

EXTRAIT DU
PROCES-VERBAL DE DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE
du 29 juin 2018

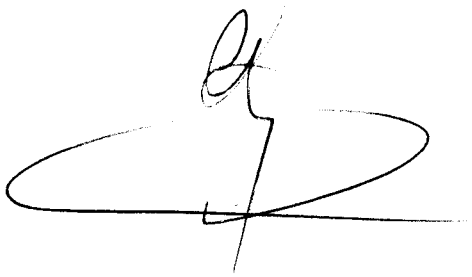
DEUXIEME DECISION

L'Associé unique, approuve la proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 5 584 024,66 € :

A la réserve légale : 279 201,23 €
En report à nouveau : 5 304 823,43 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code générale des impôts, l'associé unique constate qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Le Président
Guillaume Rousseau



GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
18 JUIL. 2018
AMIENS
80 - 02

SAS BRIE PICARDIE EXPANSION

500 RUE SAINT FUSCIEN 80095 AMIENS CEDEX 3

RCS AMIENS 319 657 060

Etats financiers au 31 décembre 2017

SAS BRIE PICARDIE EXPANSION

Etats financiers au 31 décembre 2017

Règles et méthodes comptables 3
Bilan actif 4
Bilan passif 5
Compte de résultat 6
Compte de résultat (suite) 7
Immobilisations 8
Provisions 9
Créances et dettes 10
Détermination du résultat fiscal 11
Suivi des déficits 12
Tableau d'affectation du résultat et renseignement divers 13
Composition du capital social 14
Variation des capitaux propres 15
Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices 16
Affectation des résultats soumise à l'approbation de l'assemblée générale 17
Charges et produits exceptionnels 18
Filiales et participations 19
Engagements Hors-Bilan 20

Règles et méthodes comptables

Les CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité d'exploitation
- permanence des exercices
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

INTEGRATION FISCALE

La SAS BRIE PICARDIE EXPANSION a opté pour l'article 223A et suivants du Code Général des Impôts et fait partie à ce titre du groupe fiscal constitué par CREDIT AGRICOLE SA depuis le 01/01/2010.
La convention d'intégration fiscale a été renouvelée au cours de l'exercice 2015.

Bilan actif

BILAN-ACTIF		Exercice N			Exercice N-1
		Brut	Amortissements	Net	Net
Capital souscrit non appelé	(I)				
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances sur immos incorporelles					
TOTAL immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel					
Autres immobilisations corporelles					
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL immobilisations corporelles					
Participations selon la méthode de m eq					
Autres participations		35 260 313,16	858 601,83	34 401 711,33	38 570 344,07
Créances rattachées à des participations		5 957 735,87		5 957 735,87	5 987 041,05
Autres titres immobilisés		44 708 796,11	255 364,81	44 453 431,30	32 906 173,28
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL immobilisations financières		***85 926 845,14***	***1 113 966,64***	***84 812 878,50***	***77 463 558,40***
Total Actif Immobilisé	***(II)***	***85 926 845,14***	***1 113 966,64***	***84 812 878,50***	***77 463 558,40***
Matières premières, approvisionnements					
En cours de production de biens					
En cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
TOTAL Stock					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés					
Autres créances					
Capital souscrit et appelé, non versé					
TOTAL Créances					
Valeurs mobilières de placement					
(dont actions propres:)					
Disponibilités		17 970 797,77		17 970 797,77	3 989 584,44
TOTAL Disponibilités		***17 970 797,77***		***17 970 797,77***	***3 989 584,44***
Charges constatées d'avance					
TOTAL Actif circulant	***(III)***	***17 970 797,77***		***17 970 797,77***	***3 989 584,44***
Frais d'émission d'emprunt à étaler	(IV)				
Primes de remboursement des Obligations	(V)				
Écarts de conversion actif	(V)				
Total Général	***(I à VI)***	***103 897 642,91***	***1 113 966,64***	***102 783 676,27***	***81 453 142,84***

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
18 JUIL. 2018
AMIENS
80 - 02

Bilan passif

BILAN-PASSIF	Exercice N	Exercice N-1
Capital social ou individuel (dont versé : 70 000 000,00)	70 000 000,00	70 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	193 122,60	151 992,20
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont réserve des prov. fluctuation des cours :)		
Autres réserves (dont réserve achat d'œuvres originales d'artistes :)		
TOTAL Réserves	***70 193 122,60***	***70 151 992,20***
Report à nouveau	2 350 047,70	1 568 570,16
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 584 024,66	822 607,94
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES (I)	***78 127 194,96***	***72 543 170,30***
Produit des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES (II)		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (III)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatifs :)		
TOTAL Dettes financières		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	11 040,00	10 920,00
Dettes fiscales et sociales	858 734,00	440 871,00
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 786 707,31	8 458 181,54
Autres dettes		
TOTAL Dettes d'exploitation	***24 656 481,31***	***8 909 972,54***
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES (IV)	***24 656 481,31***	***8 909 972,54***
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL - PASSSIF (I à V)	***102 783 676,27***	***81 453 142,84***

Résultat de l'exercice en centimes *5 584 024,66*

Total du bilan en centimes *102 783 676,27*

Compte de résultat

Compte de résultat	Exercice N			Exercice N-1
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Production vendue services				
Chiffres d'affaires nets				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges				
Autres produits				
Total des produits d'exploitation (I)				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			30 507,12	29 991,35
Impôts, taxes et versements assimilés			172,00	645,00
Salaires et traitements				
Charges sociales				
Dotations d'exploitation — **sur immobilisations** — Dotations aux amortissements				
Dotations d'exploitation — **sur immobilisations** — Dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation — Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Dotations d'exploitation — Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges				
Total des charges d'exploitation (II)			***30 679,12***	***30 636,35***
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			-30 679,12	-30 636,35
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers de participations			968 661,38	1 194 394,35
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			972 306,99	489 215,68
Reprises sur provisions et transferts de charges			907 520,56	247 773,70
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des produits financiers (V)			***2 848 488,93***	***1 931 383,73***
Dotations financières aux amortissements et provisions			348 769,15	517 822,95
Intérêts et charges assimilées				119 445,49
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total des charges financières (VI)			***348 769,15***	***637 268,44***
RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)			2 499 719,78	1 294 115,29
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			2 469 040,66	1 263 478,94

Compte de résultat (suite)

Compte de résultat (suite)		Exercice N	Exercice N-1
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			
Produits exceptionnels sur opérations en capital		12 218 200,00	
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)		***12 218 200,00***	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		8 244 482,00	
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)		***8 244 482,00***	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII -VIII)		3 973 718,00	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)		
Impôts sur les bénéfices	(X)	858 734,00	440 871,00
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		***15 066 688,93***	***1 931 383,73***
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		***9 482 664,27***	***1 108 775,79***
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)		5 584 024,66	822 607,94

Immobilisations

Cadre A	IMMOBILISATIONS		Valeur brute au début de l'exercice	Augmentations Réévaluation	Augmentations Acqu. et apports
Frais d'établissement et de développement		(I)			
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)			
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau et mobilier informatique				
	Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
TOTAL III)					
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres participations			45 964 182,22		5 840 973,15
Autres titres immobilisés			33 172 094,23		14 950 199,46
Prêts et autres immobilisations financières					
TOTAL IV)			***79 136 276,45***		***20 791 172,61***
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			***79 136 276,45***		***20 791 172,61***

Cadre B	IMMOBILISATIONS		Diminutions Virement	Diminutions Cession	Valeur brute à la fin de l'exercice	Réévaluation Valeur d'origine
Frais d'établissement et de développement		(I)				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		(II)				
Terrains						
Constructions	Sur sol propre					
	Sur sol d'autrui					
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers					
	Matériel de transport					
	Matériel de bureau et mobilier informatique					
	Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL (III)						
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations			2 342 624,34	8 244 482,00	41 218 049,03	
Autres titres immobilisés			3 413 497,58		44 708 796,11	
Prêts et autres immobilisations financières						
TOTAL IV)			***5 756 121,92***	***8 244 482,00***	***85 926 845,14***	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			***5 756 121,92***	***8 244 482,00***	***85 926 845,14***	

Provisions

Nature des provisions	Début de l'exercice	Dotations	Reprises	Fin de l'exercice
Provisions gisements miniers et pétroliers				
Provisions investissements				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
- Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions implantation étranger avant 1.1.1992				
Provisions implantation étranger après 1.1.1992				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Total Actif Immobilisé TOTAL (I)				
Provisions pour litige				
Frais de développement				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement des immobilisations				
Provisions pour gros entretien				
Provisions pour charges soc et fisc sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL (II)				
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participation	1 406 797,10	226 570,29	774 765,56	858 601,83
Provisions sur autres immos financières	265 920,95	122 198,86	132 755,00	255 364,81
Provisions sur stocks				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciations				
TOTAL III)	***1 672 718,05***	***348 769,15***	***907 520,56***	***1 113 966,64***
TOTAL GENERAL (I + II + III)	***1 672 718,05***	***348 769,15***	***907 520,56***	***1 113 966,64***
Dont dotations et reprises d'exploitation				
Dont dotations et reprises financières		348 769,15	907 520,56	
Dont dotations et reprises exceptionnelles				
dépréciations des titres mis en équivalence				

Créances et dettes

Cadre A	Etat des créances	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an
Créances rattachées à des participations		5 957 735,87	5 957 735,87	
Prêts				
Autres immos financières				
TOTAL DES CREANCES LIEES A L'ACTIF IMMOBILISE		***0***	***0***	***0***
Clients douteux ou litigieux				
Autres créances clients				
Créances représentatives de titres prêtés				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			
	Taxe sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts			
	Etat - divers			
Groupes et associés				
Débiteurs divers		158 368,78	158 368,78	
TOTAL CREANCES LIEES A L'ACTIF CIRCULANT		***0***	***0***	***0***
Charges constatées d'avance				
TOTAL DES CREANCES		***6 116 104,65***	***6 116 104,65***	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés				

Cadre B	Etat des dettes	Montant brut	A un an au plus	A plus d'un an et - de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts obligataires convertibles					
Autres emprunts obligataires					
Emprunts auprès des établissements de crédits moins de 1 an à l'origine					
Emprunts auprès des établissements de crédits plus de 1 an à l'origine					
Emprunts et dettes financières divers					
Fournisseurs et comptes rattachés		11 040,00	11 040,00		
Personnel et comptes rattachés					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux					
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	858 734,00	858 734,00		
	Taxe sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		23 786 707,31	23 786 707,31		
Groupes et associés					
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAL DES DETTES		***24 656 481,31***	***24 656 481,31***		
Emprunts souscrits en cours d'exercice			Emprunts auprès des associés personnes physiques		
Emprunts remboursés en cours d'exercice					

Détermination du résultat fiscal

Libellé	Montant
Bénéfice comptable de l'exercice	5 584 025,00
Avantages personnels non déductibles	
Amortissements excédentaires et autres non déductibles	
Autres charges et dépenses somptuaires	
Taxe sur les voitures particulières des sociétés	
Somme des lignes WD à WG	
Provisions et charges à payer non déductibles	226 570,00
Charges à payer liées à des états non coopératifs non déductibles	
Amendes et pénalités	
Réintégrations article 155 du CGI Impôt sur les sociétés	
Impôt sur les sociétés	858 734,00
Quote-part des bénéfices d'une société de personne ou GIE	
Quote-part des résultats bénéficiaires visés par l'article 209B du CGI	
Total des quotes-parts des bénéfices	
Moins-values nettes à long terme - taux de 15%	
Moins-values nettes à long terme - taux de 0%	
Moins-values nettes à long terme - taux de 16,5 puis 19%	
Plus-values nettes à court terme	
Plus-values soumises au régime des fusions	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Quote-part de 10% des plus-values à taux zéro	25 560,00
Réintégrations diverses	
Intérêts excédentaires par rapport au taux de référence prévu à l'article 39-1 3° du CGI	
Intérêts non déductibles en application du dispositif de lutte contre la sous-capitalisation	
Total Réintégrations	**6 694 889,00**
Perte comptable de l'exercice	
Quote-part dans les pertes réalisées par une société de personnes ou un GIE	
Provisions et charges à payer non déductibles	774 766,00
PVNLT imposées au taux de 15%	2 453 869,00
PVNLT imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT imputées sur les déficits antérieurs	
PVNLT imposées au taux de 0%	1 519 849,00
PVNLT imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	
PVNLT à 19% imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	
PVNLT à 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Autres plus-values imposées au taux de 16,5% (en 2008) puis 19% (en 2009 et s.)	
Autres plus-values imposées au taux de 19% imputées sur les déficits antérieurs	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée	
Régime des sociétés mères et des filiales - Produit net des actions et parts d'intérêts	
Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les DOM TOM	
Majoration d'amortissement	
Abattement sur le bénéfice et exonérations	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM	
Déductions diverses	483 616,00
Intérêts différés déductibles issus d'exercices antérieurs (sous-capitalisation)	
Total Déductions	**5 232 100,00**
Déficit de l'exercice reporté en arrière	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	
MVLT antérieures imputées sur les résultats de l'exercice	
Résultat fiscal	***1 462 789,00***

Suivi des déficits

Suivi des déficits	Montant
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	
Déficits provenant des sociétés absorbées	
Total des déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	
Déficits imputés	
Imputations sur les plus-values nettes à long terme	
Imputations sur les résultats de l'exercice	
Déficits reportables	
Déficits de l'exercice	
Total des déficits restant à reporter	

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	Montant
Montant déductible - droits acquis sous le régime de l'article 39-1, 1e bis A1, 1er du CGI, dotations de l'exercice	

Provisions et charges à payer, non déductibles pour l'assiette de l'impôt	Montant
Indemnités pour congés à payer - dotations	
Indemnités pour congés à payer - reprises	
Provisions pour risques et charges - Sous-total Provisions	
Provisions pour risques et charges - Sous-total Reprises	
Provisions pour dépréciation - Sous-total provisions	226 570,00
Provisions pour dépréciation - Sous-total reprises	774 766,00
Charges à payer - Sous-total provisions	
Charges à payer - Sous-total reprises	

Crédits d'impôts	Montant
Crédit d'impôt Recherche	
Crédit d'impôt Formation des Dirigeants d'Entreprise	
Crédit d'impôt Famille	
Crédit d'impôt Mécénat	
CI Corse	
Crédit d'impôt Apprentissage	
CI-AF (Fr-Etr)	
Autres imputations (CI)	

Tableau d'affectation du résultat et renseignement divers

Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	Montant
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	1 568 570,16
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	822 607,94
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	**2 391 178,10**
Affectations aux réserves - Réserve légale	41 130,40
Affectations aux autres réserves	
Dividendes	
Autres répartitions	
Report à nouveau	2 350 047,70
Total des affectations	**2 391 178,10**

Renseignements divers	Montant
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Effets portés à l'escompte et non échus	
Sous-traitance	18 492,00
Locations, charges locatives et de copropriété	
Personnel extérieur à l'entreprise	
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	11 490,12
Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	
Autres comptes	525,00
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	**30 507,12**
Taxe professionnelle, CET	147,00
Autres impôts, taxes et versements assimilés	25,00
Impôts, taxes et versements assimilés	**172,00**
Montant de la T.V.A. collectée	
Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice ne constituant pas des immobilisations	
Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS 1 ou modèle 2460 de 2008)	
Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition	
Effectif moyen du personnel	
Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société	

Composition du capital social

Nombre d'associés personnes morales : 1,00 **Nombre de parts correspondantes : 14 000 000,00**

Nombre d'associés personnes physiques : **Nombre de parts correspondantes :**

Capital détenu par les personnes morales :

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU		ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune
CRCAM BRIE PICARDIE	487625436	100,00	10 000 000,00	500	RUE SAINT FUSCIEN	80095	AMIENS

Capital détenu par les personnes physiques :

Nom	Prénom	% détention	Nombre de parts	N°	Voie	CP	Commune

Variation des capitaux propres

CAPITAUX PROPRES	Ouverture	Augment.	Diminut.	Distribut. dividendes	Affectation du résultat N-1	Apports et fusions	Clôture
Capital social ou individuel	70 000 000,00						70 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport,							
Ecarts de réévaluation							
Réserve légale	151 992,20				41 130,40		193 122,60
Réserves statutaires ou contractuelles							
Réserves réglementées							
Autres réserves							
Report à nouveau	1 568 570,16				781 477,54		2 350 047,70
Résultat de l'exercice	822 607,94	5 584 024,66	822 607,94				5 584 024,66
Subventions d'investissement							
Provisions réglementées							
TOTAL CAPITAUX PROPRES	***72 543 170,30***	***5 584 024,66***	***822 607,94***		***822 607,94***		***78 127 194,96***

Afin que le lecteur des comptes annuels puisse porter un jugement avisé, l'information complémentaire suivante est fournie.

Résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

Etabli en EUR					31/12/2017
Nature des indications	Exercice N-4	Exercice N-3	Exercice N-2	Exercice N-1	Exercice N
I. Capital en fin d'exercice					
a) Capital social (en EUR)	50 000 000,00	50 000 000,00	50 000 000,00	70 000 000,00	70 000 000,00
b) Nombre d'actions ordinaires existantes	10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00	14 000 000,00	14 000 000,00
c) Nombre d'actions à dividendes prioritaires (sans droit de vote) existantes					
d) Nombre maximal d'actions futures à créer					
d-1) par conversion d'obligations					
d-2) par exercice de droits de souscription					
II. Résultat de l'exercice (en EUR)					
a) Chiffre d'affaires hors taxes					
b) Résultat avant impôts et charges calculées	527 587,02	871 303,04	1 021 241,06	1 533 528,19	6 442 758,66
c) Impôt sur les bénéfices	480 376,00	206 913,00	245 286,00	440 871,00	858 734,00
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice					
e) Dotations aux amortissements et provisions	-112 288,98	-592 754,90	-153 010,20	270 049,25	
f) Résultat après impôts et charges calculées	159 500,00	1 257 144,94	928 965,26	822 607,94	5 584 024,66
g) Résultat distribué au titre de l'exercice					
III. Résultat par action (en EUR)					
a) Résultat après impôts mais avant charges calculées	0,00	0,07	0,08	0,08	0,40
b) Résultat après impôts et charges calculées	0,02	0,13	0,09	0,06	0,40
c) Dividende ordinaire net attribué à chaque action					
IV. Personnel					
a) Effectif moyen des salariés employés					
b) Montant de la masse salariale de l'exercice					
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, retraites...) (EUR)					

Affectation des résultats soumise à l'approbation de l'assemblée générale

1 - Origine	*Montant*
Report à nouveau antérieur	2 350 047,70
Résultat de l'exercice	5 584 024,66
Total	7 934 072,36

2 - Affectations	*Montant*
Réserve légale	279 201,23
Report à nouveau	7 654 871,13
Total	7 934 042,36

Charges et produits exceptionnels

Libellé	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
SOCADIF	6 839 282,00	10 600 000,00
GRANDS CRUS INVESTISSEMENT	1 405 200,00	1 618 200,00
TOTAL	***8 244 482,00***	***12 218 200,00***

Filiales et participations

Nombre total de filiales détenues par l'entreprise à plus de 10% du capital : 7,00

IDENTIFICATION		CAPITAL DETENU	ADRESSE			
Dénomination	SIREN	% de détention	N°	Voie	CP	Commune
PICARDIE INVESTISSEMENT	331554527	13,85	4	RUE DU CLOITRE DU BARGE	80000	AMIENS
PICARDIE ENERGIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	490633344	16,62	4	RUE DU CLOITRE DU BARGE	80000	AMIENS
BEAUVAIS TECHNOVA	797787256	49,98	19	RUE PIERRE WAGUET	60000	BEAUVAIS
TERTIEL	493123111	25,00	80	RUE DE LA VALLEE	80011	AMIENS
GERIA INVESTISSEMENTS AMIENS	819546409	33,33	45	RUE ALEXANDRE DUMAS	80090	AMIENS
PLANETE CHANVRE	518787064	14,47		BELLEVUE RD 402	77120	AULNOY
PICARDIE INVESTISSEMENT GESTION	814971347	22,23	4	RUE DU CLOITRE DU BARGE	80000	AMIENS

Engagements hors bilan

Engagements WREP 2 pris au cours de l'exercice 2013

Dans la limite de 5% maximal de l'engagement global du fonds WEINBERG REAL ESTATE PARTNERS 2 pour un montant de 7 500 000 € se décomposant de la façon suivante :

40 % en actions de classe A pour 3 000 000 €

60% en prêt d'actionnaire pour 4 500 000 € rémunérés à 7% annuellement

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
18 JUIL. 2018
AMIENS
80 - 02

EXEMPLAIRE GREFFE

BRIE PICARDIE EXPANSION

Société par actions simplifiée
Au capital de 70 000 000 €

Siège social : 500 rue St Fuscien
80000 AMIENS

RCS AMIENS B 319 657 060
SIRET : 319 657 060 00012
APE : 6420Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2017

S.A.S. D'EXPERTISE COMPTABLE
ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES
15, Avenue Paul Claudel - 80480 DURY
Tél. 03 22 53 45 00 - Télécopie 03 22 95 69 43
E-mail : vdb@vdbassocies.fr
Capital social de 250.000 €
R.C.S. Amiens B 581 720 729
N° TVA : FR 85581720729

GREFFE DU TRIBUNAL
DE COMMERCE
18 JUIL. 2018
AMIENS
80 - 02

Aux Associés de la Société BRIE PICARDIE EXPANSION,

I/ OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 24/06/2011, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société ARRADIS, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de l'exercice.

II/ FONDEMENT DE L'OPINION

2.1 – REFERENTIEL D'AUDIT

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels» du présent rapport.

2.2 - INDEPENDANCE

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III/ JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Votre société inscrit à son actif sous la rubrique immobilisations financières à hauteur de 84 813 K€, les titres des sociétés ou FCPR dans lesquelles vous détenez une participation. Les modalités d'évaluation sont décrites dans l'annexe aux comptes annuels.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV/ VÉRIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSÉS AUX ASSOCIES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

V/ RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI/ RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à DURY, le 31 mai 2018

VDB ET ASSOCIES
Commissaire aux Comptes
Représenté par :

Michel BOIVIN **Gilles VATBLED**

DESCRIPTION DÉTAILLÉE DES RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue s'ils reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

SAS BRIE PICARDIE EXPANSION

500 RUE SAINT FUSCIEN 80095 AMIENS CEDEX 3

RCS AMIENS 319 657 060

Etats financiers au 31 décembre 2017

SAS VDB et ASSOCIES
Commissaire aux Comptes

Règles et méthodes comptables

Les CONVENTIONS GENERALES COMPTABLES ont été appliquées dans le respect du principe de prudence et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels :

- continuité d'exploitation
- permanence des exercices
- indépendance des exercices

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

PARTICIPATIONS ET AUTRES TITRES

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale. Selon le principe d'indépendance des exercices, les intérêts courus sont compris dans les produits de l'exercice.

CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

INTEGRATION FISCALE

La SAS BRIE PICARDIE EXPANSION a opté pour l'article 223A et suivants du Code Général des Impôts et fait partie à ce titre du groupe fiscal constitué par CREDIT AGRICOLE SA depuis le 01/01/2010.
La convention d'intégration fiscale a été renouvelée au cours de l'exercice 2015.